

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative au Schéma de Cohérence Territoriale du Pré-Bocage

Du 5 septembre 2016 9h au 5 octobre 2016 17h

Objet, date et durée

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) du Pré-Bocage élaboré par le Syndicat Mixte du Pré-Bocage du lundi 5 septembre 2016 9h au mercredi 5 octobre 2016 17h inclus, soit pendant 31 jours consécutifs, conformément à l'arrêté du 16 août 2016 du Président du Syndicat Mixte du Pré-Bocage. A l'issue de l'enquête publique, le SCoT du Pré-Bocage, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, observations du public et du rapport de la commission d'enquête publique sera approuvé par délibération du Conseil Syndical.

Commission d'enquête - décision E16000090/14 du 28/07/2016 du Tribunal Administratif de Caen,

Président : M. Claude Madelaine, responsable de production agricole à la retraite

Membres titulaires : M. Alexis Le Goffic, officier de gendarmerie à la retraite et Mme Nicole Berthou, professeur à la retraite ;

En cas d'empêchement de M. Claude Madelaine, la présidence de la commission sera assurée par M. Alexis Le Goffic, membre titulaire de la commission.

Membre suppléant : M. Daniel Gohard, retraité du secteur bancaire ;

Dossier d'enquête publique et lieux de consultation

Le dossier comporte le projet de SCoT du Pré-Bocage, le recueil des avis des personnes publiques et associées, les pièces administratives de l'élaboration. Il comprend notamment l'évaluation environnementale du projet de SCoT qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale émis sur ces documents.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête, du 05/09/2016 9h au 05/10/2016 17h inclus :

- o au siège du Syndicat Mixte du Pré-Bocage à Aunay-sur-Odon; Place de l'Hôtel de Ville -14 260 Aunay-sur-Odon du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h;
- o au siège des communautés de communes membres : Aunay Caumont Intercom à Aunay-sur-Odon (31 rue de Vire 14260- Aunay sur Odon du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) et Villers-Bocage Intercom à Villers-Bocage (18 rue Emile Samson - 14310 Villers-Bocage du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, jeudi 9h-12h et vendredi 9h à 12h-13h30 à 16h);
- o dans les mairies accueillant des permanences de la Commission d'enquête aux horaires d'ouverture : Villers-Bocage, Noyers-Bocage (commune nouvelle Noyers-Missy), Jurques, Caumont-l'Eventé, Banneville-sur-Ajon (commune nouvelle Malherbe-sur-Ajon), Cahagnes, Dampierre, Danvou-la-Ferrière, Longraye, Tournay-sur-Odon, Anctoville ;
- o Sur le site internet du Syndicat Mixte du Pré-Bocage www.smpb.info, hors le registre de l'enquête ;

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par correspondance à l'attention du Président de la Commission d'enquête publique – Syndicat Mixte du Pré-Bocage – Place de l'Hôtel de Ville - 14 260 Aunay-sur-Odon.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Syndicat Mixte du Pré-Bocage à Aunay-sur-Odon dès la publication de l'arrêté de mise à l'enquête du 16 août 2016. Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Permanences de la Commission d'enquête

Le président ou l'un des membres de la commission d'enquête, assureront une permanence afin de recevoir les observations du public écrites ou orales aux lieux, dates et heures suivantes :

Commune	Date et heures des permanences de la commission	Lieu de la permanence de la commission d'enquête publique	Jours et heures d'ouverture au public de la mairie pour consultation du dossier
Aunay-sur-Odon	05/09/2016 de 9h à 12h 05/10/2016 de 14h à 17h	Syndicat Mixte du Pré-Bocage	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jurques	05/09/2016 de 9h à 12h	Mairie	Lundi 8h30-12h ; jeudi 15h-19h
Cahagnes	05/09/2016 de 9h à 12h	Mairie	Lundi, jeudi et vendredi 9h-12h ; mardi 9h-12h/16h-19h
Dampierre	08/09/2016 de 10h à 12h	Mairie	Jeudi 10h-12h
Caumont l'Eventé	12/09/2016 de 9h à 12h	Mairie	Du lundi au samedi 9h-12h
Danvou-la-Ferrière	15/09/2016 de 17h30 à 19h30	Mairie	Mardi 17h30-19h30 ; vendredi 10h-12h
Banneville-sur-Ajon (commune nouvelle Malherbe-sur-Ajon)	20/09/2016 de 16h30 à 18h30	Mairie	Mardi et vendredi 16h30-18h30
Longraye	22/09/2016 de 15h à 17h	Mairie	Mardi 17h-19h, vendredi 15h-17h
Tournay-sur-Odon	23/09/2016 de 16h à 18h	Mairie	Lundi 10h-12h et vendredi 15h30-18h
Noyers-Bocage (Commune nouvelle Noyers-Missy)	03/10/2016 de 10h à 12h	Mairie	Lundi, mercredi et jeudi 10h-12h ; mardi et vendredi 10h-12h/17h-18h30
Anctoville	03/10/2016 de 15h à 17h	Mairie	Lundi 14-18h, mercredi 10h-12h, jeudi 9h-12h et vendredi 14h-17h
Villers-Bocage	05/10/2016 de 14h à 16h	Mairie	Lundi 13h30-16h, mardi, mercredi jeudi 9h-12h/13h30-16h, vendredi 9h-13h30, samedi 9h-12h

Rapport et conclusion de la commission d'enquête

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège Syndicat Mixte du Pré-Bocage et sur le site Internet www.smpb.info pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Demandes d'informations

Les informations relatives au projet de SCoT du Pré-Bocage, au déroulement de l'enquête publique sont à adresser à M. Le Président du Syndicat Mixte du Pré-Bocage, par courrier SMPB Place de l'hôtel de ville 14 260 Aunay-sur-Odon ; par téléphone ou par mail auprès de Mme Sophie Bianchi - chargée de mission SCoT-scotprebocage@orange.fr – 02 31 77 68 54.